

753 – Subventions aux associations

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

12 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit décembre à dix-neuf heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la Présidence de M. Bouleau, Maire

Etaient présents :

M. Greuin, Mme Quaix, M. Laurent, Mme de Metz, M. Fagart, Mmes Flandry, Constantin, Adjoint

Mme Damion, MM. Thomas, Tuisat, Tindillère, Mme Bourdin, Mme Cadier, M. Pelloille, Mmes Escandon, Chevallier, MM.

Dahmani, Delage, Hidas, Mme Pedro, M. Ravoyard, Mmes de Crémiers, Charentus, M. Cerveau, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absentes : Mmes Pereira et Bremond

Ne participent pas au vote : MM. Colpin, Damon et Vauconsant

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Cammal à M. Greuin

M. Cornée à Mme Constantin

M. Delief à M. Bouleau

Secrétaire de séance : Mme Bourdin

Nombre de Conseillers

En exercice 33

Présents 25

Votants 28

Délibération n° 2019/127

OBJET : Octroi de subventions aux associations et organismes au titre de l'année 2020

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- après en avoir délibéré,
- sur proposition de la commission environnement, propreté, urbanisme, énergie, agriculture du 14 octobre 2019,
- sur proposition de la commission enfance, jeunesse, affaires scolaires et vie des quartiers du 15 novembre 2019,
- sur proposition de la commission des sports du 7 novembre 2019,
- sur proposition de la commission tourisme, culture et communication du 18 novembre 2019,
- sur proposition de la commission commerce, monde patriotique et séniors du 26 novembre 2019,
- sur proposition de la commission animation, foires, fêtes et marchés du 2 décembre 2019,
- sur proposition de la commission affaires sociales, santé, famille du 12 novembre 2019,
- sur proposition de la commission finances, budget, assurances et commande publique du 10 décembre 2019,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- **DÉCIDE** d'accorder pour 2020 aux associations et organismes présentant un intérêt local les subventions suivantes :

VOIR ÉTAT ANNEXÉ À LA PRÉSENTE DELIBERATION

- **PRÉCISE** que tout ou partie des subventions allouées pourra faire l'objet d'une demande de remboursement en cas de réduction ou annulation du projet subventionné.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 20 décembre 2019

Pour extrait conforme
à Gien, le 31 décembre 2019

Le Maire,
Christian BOULEAU

